



COMPTE-RENDU

CQ2 Rive Droite / Chapays / Champ de la cour / Bannettes

3 septembre 2024 – 18:30

Salle du conseil – Mairie de Voreppe

Présents pour la Ville : Mme Christine **CARRARA** (Elue - 3^e adjointe mobilités référente CQ2) – M. Charly **PÈTRE** (Elu - 8^e adjoint vie des quartiers) – Jean-François **CAYOT** (Chargé de mission Comités de quartier).

Habitants présents :

M. Pierre **BLANCHARD** – Mme Odile **BONNAZ** – Mme Marie-Claire **BOUVIER PATRON** – Mme Joëlle **FAGOT** – M. Bernard **RAMBICUR** – M. Jean-Paul **SIBUE** (Référent CQ).

Excusés : M. Laurent **ALACOQUE** – Mme Colette **BONINO** - M. Christophe **MAGNIN** - M. Bernard **ODRU**.

Sujets abordés lors de la réunion du Comité de quartier Rive Droite / Chapays / Champ de la cour / Bannettes.

➤ **Avenue H. Chapays : travaux publics et infrastructures**

Les discussions sur les travaux publics ont porté principalement sur l'enfouissement des réseaux secs, une étape importante mais peu visible du projet. Il est précisé que cette partie des travaux se déroule sans retard, conformément au calendrier établi. Cependant, certains résidents se plaignent des nuisances causées par les vibrations des travaux, qui ont déclenché des alarmes de maisons voisines. Des solutions pour réduire ces désagréments sont évoquées mais restent difficiles à mettre en œuvre.

➤ **Sécurité routière**

Les participants abordent des problématiques de sécurité routière, notamment dans les zones résidentielles. Un exemple marquant est la demande d'aménagement pour sécuriser un chemin utilisé par des enfants pour se rendre à l'école, près de la déchetterie et de la ressourcerie.

Les riverains expriment des inquiétudes concernant la vitesse des véhicules sur cette route non aménagée pour les piétons, rendant les déplacements dangereux. La mise en place d'un arrêt de bus plus proche est envisagée pour réduire les risques.

➤ **Désenclavement du quartier de la Rubette**

Le désenclavement de la zone constitue une problématique complexe. Les travaux en cours, nécessaires en raison des chutes de pierres survenues après l'incendie ayant ravagé le flanc de la montagne, illustrent la fragilité de la situation.

Le quartier est bordé par 2 routes départementales à forte densité de circulation, la RD1075 et la RD1085, avec respectivement 11 500 et 20 20.000 véhicules par jour. Aucune traversée aménagée ou aménageable n'existe actuellement, ce qui limite les possibilités de mobilité douce.

La seule solution envisageable repose sur la mise en œuvre du schéma cyclable porté par la Communauté autonome du pays Voironnais (CAPV). Sa réalisation demeure conditionnée par plusieurs facteurs : la création d'une piste cyclable unidirectionnelle sur l'itinéraire La Buisse – Voreppe et l'obtention d'un droit de passage sur un terrain privé reliant le rond-point de crue de Moirans au chemin des Balmes.

Bien que l'étude avance, il reste difficile d'estimer une date pour la concrétisation de cet aménagement.

➤ **Mobilité et Aménagement cyclable**

Un autre point clé concerne la mobilité douce, avec une attention particulière sur les pistes cyclables. Un exemple précis est la piste cyclable récemment construite, qui relie un pont important, mais reste incomplète car elle ne permet pas de traverser une route départementale très fréquentée (RD85). Le projet de sécurisation de cette traversée est en cours d'étude, avec l'objectif de faciliter la mobilité entre différents quartiers tout en réduisant les risques pour les cyclistes et les piétons.

➤ **Projet d'aménagement sur la rue des Martyrs**

La création d'une bande cyclable ainsi que d'un cheminement piéton est en cours de réflexion sur l'intégralité de la rue des Martyrs, depuis le feu tricolore jusqu'aux aménagements du pont de Fontanieux. Ce projet vise à améliorer la sécurité et l'accessibilité pour les usagers.



COMPTE-RENDU

CQ2 Rive Droite / Chapays / Champ de la cour / Bannettes

3 septembre 2024 – 18:30

Salle du conseil – Mairie de Voreppe

➤ Nuisances sonores et urbaines

Les nuisances sonores, en particulier liées aux rodéos urbains et aux bruits des véhicules sur l'autoroute, constituent un autre point de préoccupation pour les résidents. Par exemple, les rodéos de motos et de voitures le week-end entre certains ronds-points sont régulièrement rapportés. Malgré des tentatives de signalement via des sites dédiés, les résidents constatent que les interventions des autorités sont insuffisantes pour régler ce problème.

➤ Vitesse sur l'autoroute A48

L'AREA mène actuellement des tests sur certaines portions d'autoroute, notamment dans la région lyonnaise, afin d'évaluer la possibilité de réduire la vitesse à 110 km/h. Cependant, les résultats de ces tests ne sont pas encore disponibles.

La Mairie se propose d'adresser une lettre à l'AREA pour solliciter la réduction de la vitesse à 110 km/h sur la portion d'autoroute allant de la barrière de péage de Voreppe jusqu'à la première sortie.

• Projets de dynamisation

La Mairie favorise les projets d'installation d'activités dans le quartier de la gare. Deux initiatives en cours sont évoquées, mais n'ont pas abouties ce jour. Ces projets visent à redynamiser ce secteur et à offrir de nouvelles options pour les habitants et les visiteurs.

• Gestion des déchets et des odeurs

La gestion des déchets et les nuisances olfactives sont également abordées. Les participants évoquent les odeurs désagréables provenant de la déchetterie, particulièrement gênantes lorsque les conditions météorologiques changent.

Ce problème persistant est régulièrement signalé, mais peu d'actions correctives sont mises en place. Un autre sujet lié aux déchets concerne les composts, qui génèrent parfois des odeurs lors de leur fermentation, perturbant les habitants environnants.

Selon certaines activités et en fonction des conditions de vent, il est possible que des odeurs soient perceptibles, notamment en raison d'épandages ou de la proximité de la déchetterie.

Bien que ces odeurs puissent être désagréables, elles ne sont pas nécessairement dangereuses. En cas d'émanations potentiellement dangereuses, provenant d'incidents ou d'activités industrielles, bien qu'elles ne soient pas toujours odorantes, les services municipaux seraient informés et mettraient en place les mesures nécessaires pour informer et protéger la population.

Ci-dessous, vous trouverez l'animateur référent du CQ2 Bourg Rive Droite / Chapays / Champ de la Cour / Bannettes :

M. Jean-Paul **SIBUÉ** : jpsibue@gmail.com